

# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	11
--------------------	----

## CHAPITRE I

### L'UNION EUROPÉENNE D'APRÈS LE TRAITÉ DE LISBONNE : UN ÉTAT À PART ENTIÈRE OU UN ÉTAT ENTIÈREMENT À PART ?

I – L'UNION AVEC OU SANS LES ÉTATS MEMBRES ? .....	27
A – Le président de l'Union .....	27
B – Le ministre inconnu des Affaires étrangères de l'Union .....	29
C – La rupture entre les peuples et leurs États .....	30
D – La réduction du nombre des commissaires européens .....	32
II – LE FONCTIONNEMENT DE L'UNION .....	33
A – Le pouvoir exécutif .....	33
B – Le pouvoir législatif .....	36
C – Le pouvoir judiciaire .....	42
III – L'ÉQUILIBRE DES POUVOIRS POLITIQUES AU SEIN DE L'UNION AU REGARD DES EXIGENCES DE LA DÉMOCRATIE LIBÉRALE .....	48

## CHAPITRE II

### LES COMPÉTENCES DE L'UNION EUROPÉENNE

I – L'EXTENSION DIRECTE DES COMPÉTENCES INTERNES DE L'UNION .....	53
A – Les nouvelles compétences exclusives .....	54
B – Des compétences subsidiaires deviennent partagées .....	55

C – Les compétences d'appui, de coordination ou de complément .....	57
D – L'extension des compétences dans les domaines les plus « sensibles » pour les États .....	58
<b>II- L'EXTENSION INDIRECTE DES COMPÉTENCES INTERNES DE L'UNION .....</b>	<b>63</b>
A – L'extension des compétences de « biais » ou la double passerelle .....	63
B – L'extension des compétences par les objectifs transversaux de l'Union .....	66
C – L'attribution de la compétence de la compétence .....	68
<b>III – L'ATTRIBUTION DE NOUVELLES COMPÉTENCES EXTERNES À L'UNION .....</b>	<b>73</b>
A – La conclusion des traités et l'extension des compétences internationales .....	74
B – Une représentativité étatique sur la scène internationale ..	78
C – Le droit de faire la guerre ou le retour de la Communauté européenne de défense .....	79

### CHAPITRE III LE DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE ET LES DROITS NATIONAUX

I – LA PRIMAUTÉ DE L'ENSEMBLE DU DROIT DE L'UNION SUR L'ENSEMBLE DU DROIT NATIONAL .....	83
A – La jurisprudence de la Cour de Justice sur le principe de primauté .....	83
B – La réaction des cours constitutionnelles nationales .....	90
C – La réintroduction discrète de la primauté dans le Traité de Lisbonne .....	93
II – LES CONTREPOUVOIRS LIMITÉS DES ÉTATS MEMBRES .....	95
A – Les nouvelles modalités d'application du principe de subsidiarité .....	95
B – La résurgence de quelques « droits de veto » pour les matières sensibles en voie d'europeanisation .....	100

C– Le retrait de l’Union européenne .....	101
<b>III – L’ASSUJETTISSEMENT DES ÉTATS</b>	
AUX DROITS FONDAMENTAUX DE L’UNION .....	101
A – La Charte des droits fondamentaux de l’Union européenne « adaptée » .....	101
B – Le refus de tout contrôle extérieur du respect des droits de l’homme par l’Union européenne .....	110
<b>CONCLUSION .....</b>	115

### ANNEXES ET BIBLIOGRAPHIE

Annexe I – Nouvelles compétences expressément transférées à l’Union Européenne .....	121
Annexe II – Compétences existantes désormais décidées à la majorité qualifiée .....	122
Annexe III – Nouvelles bases juridiques des compétences de l’Union passant directement à la majorité qualifiée .....	123
Annexe IV Clauses passerelles : matières dans lesquelles l’Union Européenne pourra s’autosaisir de nouvelles compétences sans révision des traités .....	124
Annexe V – Les extensions des pouvoirs du Parlement européen .....	126
Annexe VI – Contenu des compétences du gouvernement français par portefeuille ministériel (juin 2007) et compétences de l’Union .....	128
Annexe VII – Calcul de la majorité qualifiée jusqu’au 31 octobre 2014 .....	134
Annexe VIII – Composition du Parlement Européen .....	136
Annexe IX – Charte des droits fondamentaux de l’Union Européenne .....	137
Bibliographie .....	151

<b>TABLES DES MATIÈRES .....</b>	153
----------------------------------	-----